

MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 septembre 2025

Motion relative à la situation au Proche-Orient

Conseil d'administration

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 33 ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Dispositif ou objet de la décision :

Motion du Conseil d'administration relative à la situation au Proche-Orient.

Nature de la décision :

Pour décision.

Vote :

Soumis à la majorité simple.

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité, selon le décompte suivant :

- 32 votants
- 1 abstention
- 31 suffrages exprimés :
 - 31 voix pour
 - 0 voix contre

Fait à Poitiers, le 26 septembre 2025
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités, le 08/10/2025

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



Conseil d'administration du 26 septembre 2025
Motion relative à la situation au Proche-Orient

Le 7 octobre 2023, l'attaque terroriste du Hamas contre Israël a causé près de 1200 victimes, dont une grande majorité de civils. Des centaines d'otages ont été détenus dans la bande de Gaza. Dans les jours qui ont suivi, l'armée israélienne a mené une riposte militaire de grande ampleur. Très rapidement, les organisations internationales ont alerté sur le très lourd bilan humain pour la population civile de Gaza.

Le Conseil d'administration de l'université de Poitiers rappelle que l'Université promeut et préserve les valeurs humanistes. L'Université s'emploie à produire et à diffuser la science de manière aussi large que possible, dans un esprit d'objectivité des savoirs et de respect des libertés académiques.

Le Conseil d'administration de l'université de Poitiers condamne avec la plus grande fermeté les atrocités qui continuent de sévir à Gaza et engendrent une crise humanitaire. Aussi, le Conseil d'administration appelle le gouvernement à réouvrir sans attendre le dispositif d'accueil – programme PAUSE – des chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants de Palestine et d'Israël.